



Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

Compagnons, Aspirants, Stagiaires
Après vous avoir salué selon nos usages,

C'est avec le plus grand honneur que je me présente à vous en tant que nouveau président, élu par les compagnons présents au congrès 2021 de Viviers.

L'équipe du précédent bureau a donné une bonne impulsion. De nombreux groupes de travail se sont formés et continuent leurs efforts en parallèle des réunions nationales. Avec le Trésorier et le secrétaire, nous continuerons à suivre ces groupes de travail et à leur donner notre soutien.

Pour ma part, je m'engage à représenter au mieux administrativement notre association et à me tenir disponible auprès de tous si besoin. Nos anciens ont su faire perdurer le mouvement par la retransmission des beaux devoirs et nous ont permis à tous de profiter de cet apprentissage du métier par le voyage. Je suis convaincu que notre force sont les jeunes stagiaires, aspirants et compagnons qui par leur itinérance donnent un sens et de la vie aux membres actifs de cette société compagnonnique. Ces échanges entre hommes de métier nous font évoluer professionnellement et humainement. Cette interaction est magique et nous tire vers le haut.

En tant que président mais surtout honnête compagnon passant tailleur de pierre, l'idée serait de conserver une interaction entre Cayenne en partageant un maximum de moment dans l'action entre itinérants et sédentaires. Je pense que le moyen le plus simple et surtout le plus efficace serait de faire ce que l'on sait faire et avec amour comme on a pu nous l'enseigner.

Cette année a débuté avec un premier exercice de relevé pour les stagiaires et aspirants au moment du congrès et se poursuit par un stage de taille au mois d'août en Ariège.

C'est donc en organisant des stages et des échanges intercayenne que nous resterons actifs et fédérateurs.

Fraternellement,

Coterie Morand, Honnête compagnon passant tailleur de pierre du devoir la vaillance de Draillant

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z



Le compagnonnage,
patrimoine culturel
immatériel de l'humanité